

Examen de Fiscalité

Exercice 1 Champ d'application des bénéfices industriels et commerciaux (chapitre 6)

Durant un stage dans le cabinet d'avocats fiscaliste, vous êtes chargés de classer selon la nature de leur revenu des dossiers de divers clients ;

Indiquer si les revenus des personnes énumérées dans l'annexe ci-dessous sont des **bénéfices industriels et commerciaux**. Suivre le modèle de tableau ci-dessous :

Opération	BIC OUI ou NON	Observation
Mr A Commerçant en fruits et légumes		

- M. A est commerçant en fruits et légumes
- M B industriel produit et vend des pâtes alimentaires
- M C propriétaire de dix camions, exploite une entreprise de transport
- Mme D exploite un hôtel-restaurant
- ME est le gérant diplômé d'une société à responsabilité d'expertise-comptable, et à titre personnel commissaire aux comptes de sociétés
- Mme F est professeur de danse
- M G est le président directeur général d'une société anonyme de construction
- M H ancien épicier, perçoit sa retraite et une location-gérance de son ancien fonds de commerce
- M J ancien cafetier, perçoit sa retraite et une location pour ses anciens locaux professionnels, dans lesquels un pharmacien a installé son officine
- Mme K, notaire, gère son étude en employant cinq personnes

Exercice 2 Résultat fiscal d'une entreprise individuelle, rémunération de l'exploitant

M. Izoard exploite un commerce de papiers peints.

Son épouse qui n'a pas d'autre activité, tient bénévolement la comptabilité de l'entreprise et a déterminé provisoirement un bénéfice de 37.640 € pour l'exercice clos le 31 décembre N mais elle vous précise :

- 1) qu'elle a enregistré un produit pour 4.800 € la location d'un entrepôt vide, non inscrit au bilan de l'entreprise ;
- 2) qu'elle a inscrit en charges :
 - la taxe foncière payée en N pour 1000 € mais concernant l'entrepôt pour 400 € ;
 - les rémunérations du personnel pour 175 000 € et celles de M Izoard s'élevant pour l'année de 24 000 €
 - l'amortissement d'un véhicule pour 4 800 € mais la déductibilité est limitée à 3.660 €
 - leur impôt sur le revenu n-1 payé en N pour 2920 €.

1. Quel résultat la comptabilité doit-elle dégager après les rectifications nécessaires ?

2. Quel est le bénéfice industriel et commercial qui doit être déclaré ?